

Grand Conseil

Ensemble pour un canton dynamique et proche des citoyens

On lit dans la presse: «La politique politicienne du parti oublie la base et se perd en chicaneries et affaires, Christoph Blocher tient sa revanche..., où est la relève?...»

Ces constats plaisent à certains ressasseurs médiatiques qui voudraient voir fléchir la voile UDC! Il ne s'agit pas de nier les diverses tribulations de notre parti, on ne peut que les regretter. Elles ne devraient cependant pas entraîner de doutes à propos des politiciens de proximité engagés en toute conscience dans ce parti pour défendre ses valeurs fondamentales de liberté et de responsabilités individuelles. La politique par gros temps nécessite des politiciens, députés et conseillers d'Etat, sachant unir leurs forces et tenir la barre.

Dans les années 2000, il a fallu faire de gros efforts pour remettre le canton sur de bonnes voies, nous savons que les temps qui viennent mobiliseront aussi les meilleurs. Les représentants UDC de notre canton ont prouvé à maintes reprises leur capacité de travailler avec leurs collègues bourgeois, ils ont été une force montante importante, donnant une impulsion positive à l'envol économique, mais aussi mettant le frein aux grands projets dispendieux concoctés par ceux qui n'en avaient pas le financement. Il y a encore aujourd'hui de nombreux domaines pointus - énergie, formation, développement, infrastructures - qui interpellent sur leurs finalisations. Nous ne serons pas de trop «ensemble» à tenir à flot le navire vaudois, assurément avec une majorité de

droite travaillant pour la sécurité, la proximité et la stabilité.

Alice Glauser, candidate UDC au Grand Conseil, conseillère nationale 2007-2011, Champvent

BNS

C'est vrai, c'est dur

A propos de la lettre de lecture de M. Gérard Mieli intitulée «Dur d'être militant UDC aujourd'hui!» (24 heures du 14 janvier 2012).

M. Mieli a raison. Il n'est pas tous les jours facile de porter l'étiquette UDC. Entendre ou lire des discours systématiquement anti-UDC, ça fatigue parfois.

Lire sous la plume de M. Mieli que M. Hildebrand a fait amende honorable et que c'est celui qui l'a dénoncé qui est à blâmer, c'est dur. Ne doit-on pas attendre du directeur de la BNS d'avoir une morale en plus de son salaire d'à peine 1 million de francs?

Lire dans les journaux que l'UDC vaudoise n'a pas de candidat crédible pour le Conseil d'Etat, c'est dur. Si l'on compare objectivement des personnalités telles que Claude-Alain Voiblet, Pierre-Yves Rapaz, Fabienne Despot ou Nicolas Daïna avec certains conseillers (ères) d'Etat de gauche actuels ou anciens, il n'y a pas photo.

C'est dur aussi de s'entendre traiter de racistes ou de xénophobes alors que nous respectons souvent mieux que d'autres les étrangers. Nous les respectons au point d'estimer qu'ils peuvent s'intégrer et nous exigeons qu'ils s'intègrent et nous respectent aussi. Trop de tolérance amène à l'intolérance.

C'est risible de se faire traiter de populistes alors que nous essayons de promouvoir le sens des responsabilités face à d'autres qui flattent leur électorat en ne parlant que des droits sans évoquer jamais les devoirs.

Les militants UDC ne font cependant pas de la politique pour leur propre ego, mais pour faire avancer les idées qu'ils savent justes, le cas échéant, dénoncer des irrégularités qui auraient un tout autre écho à vos oreilles si elles avaient été commises par Christoph Blocher lui-même.

Didier Fattebert, candidat UDC au Grand Conseil, district Lavaux-Oron, Maraçon

Cassis de Dijon L'UDC avait raison!

A propos de l'article intitulé «Le Cassis de Dijon prend l'eau de toutes parts» (24 heures du 25 janvier 2012).

L'UDC en campagne contre le Cassis de Dijon en 2009 était déconsidérée par la presse d'alors, qui n'y percevait que stérile polémique contre les proeuropéens. M. Darbellay s'alignait avec le PDC derrière sa conseillère fédérale, brandissant sa bouteille de cassis pour appuyer son propos: «Cette mesure permettra de faire fondre les prix des produits importés de plus de 2 milliards de francs par an.»

Force est de constater aujourd'hui que le Cassis de Dijon n'est qu'un nouveau coup de poignard dans le dos de nos paysans, sans profit pour les consommateurs. Et que l'UDC avait raison. Sur ce sujet, et sur tant d'autres. Lorsque le constat vient, la presse préfère rattraper ceux qui tournent toujours leur veste du bon côté, comme chante Dutronc, plutôt que de convenir qu'il existe un parti avec une réelle vision à long terme. Il n'est pas aisé d'avoir raison trop tôt, mais nous maintenons le cap.

Fabienne Despot, députée UDC, Vevey

Grand Conseil 60 000 francs vilipendés

24 heures du 11 janvier relate que le Grand Conseil a accepté, par 72 voix contre 63 et avec 2 abstentions, une initiative cantonale demandant l'accès à l'apprentissage des jeunes clandestins. Cette initiative sera donc transmise à l'Assemblée fédérale.

Or le débat mérite réflexion. Tout d'abord, le législateur est friand de débats sur l'immigration. Pour la gauche surtout, le monde n'est qu'un village où n'importe qui devrait pouvoir s'installer n'importe où. Hélas, sur ce sujet, elle est systématiquement soutenue par quelques voix radicales naïves...

Les débats sur l'initiative acceptée ont été longs, très longs, avec de multiples redites. Et j'ai pensé à l'interrogation d'un député en 2007 qui avait posé la question suivante au Conseil d'Etat: «A combien la minute de travaux du Grand Conseil?» Et la réponse est claire: 27 900 fr. par heure en tenant compte des charges de commissions et de secrétariat, soit 465 fr. la minute.

Je n'ai pas calculé avec précision le temps consacré (perdu) lors des discussions sur cette initiative, mais il doit y en avoir pour plus de deux heures.

Dans ce contexte, ce sont plus de 60 000 fr. qui ont été dépensés en discussions inutiles.

En effet, début décembre 2011, Mme Sommaruga, conseillère fédérale en charge

du dossier, a annoncé qu'elle ferait des propositions sur le sujet au printemps 2012.

L'initiative vaudoise qui sera déposée à Berne arrivera donc comme la grêle après les vendanges, elle sera sans effets, mais ces discussions inutiles auront coûté cher au contribuable vaudois...

François Bréaz, député UDC, Cheseaux-sur-Lausanne

Elections cantonales Cette prévenance nous honore...

A propos de la réflexion de M. Julien Sansonnens intitulée «Le Sanglier a laissé des traces...» (24 heures du 18 janvier 2012).

Désormais, l'UDC a son porte-parole et Claude-Alain Voiblet son biographe en la personne de M. Julien Sansonnens. Fort bien, et nous nous sentons honorés de tant de prévenance.

Que ce soit une interview, parlée, télévisuelle ou écrite, ou un article signé de sa plume, M. Sansonnens n'a qu'un thème, qu'une obsession, qu'une idée: l'UDC. J'espère qu'au moins il dort sans penser à l'UDC.

Remarquez que cette attitude monomaniaque comporte un avantage certain: point n'est besoin d'avoir un programme politique, voire au minimum quelques embryons d'idées sur l'avenir du canton et de ses habitants, il suffit de fermer les yeux et de brailler: «UDC Voiblet, dehors!» C'est court, c'est simple, on ne risque pas de se prendre les pieds dans le tapis, et surtout ça tient lieu de programme.

Bienvenue donc à M. Sansonnens au Conseil d'Etat puisque tel est son souhait, mais si d'aventure les Vaudois l'y invitaient, ce qu'on ne peut exclure, gageons que le réveil risquerait fort d'être douloureux car on ne fait pas une politique à coups de slogans.

Quant à mon ami Voiblet, s'il y avait eu le moindre soupçon d'une quelconque malversation de sa part à propos de l'affaire Bellelay, M. Sansonnens croit-il vraiment que ses adversaires politiques - et ils étaient déjà nombreux - se seraient privés d'un procès? Mais voilà, pour engager un procès, à défaut d'être sûr de le gagner, il ne faut au moins pas être sûr de le perdre!

Jean-Luc Chollet, député UDC, Lausanne